

Comment établir ma convention de stage ?



1- Je négocie les modalités du stage avec la structure d'accueil (ma mission, les compétences à développer, mon temps de travail, etc.).

2- Je remplis la pré-convention (téléchargeable sur l'application, voir adresse ci-dessous) avec la structure d'accueil. Elle me sert à collecter toutes les informations qui me seront utiles pour la saisie en ligne de ma convention de stage.

3- Une fois ma pré-convention entièrement remplie, je saisis ma convention sur l'application : <https://stages.univ-lille.fr>, accessible aussi sur mon ENT (toutes mes applications > ma scolarité, mes études > gérer mes stages).

4- Après avoir saisi en ligne ma convention, mon responsable pédagogique reçoit un mail automatique lui demandant de valider mon projet de stage en lien avec mes études.

5- Le service R-Pros traite ma demande après avoir vérifié l'aspect réglementaire du document.

6- Je reçois ma convention par mail sur ma boîte universitaire accompagné des documents attenants.

ATTENTION :

- ***Je ne peux pas démarrer mon stage sans convention !***
- ***Le délai de traitement d'une convention, après la saisie en ligne, est de 15 jours.***
- ***Un stage ne peut pas dépasser une période de 6 mois consécutifs ou non, soit l'équivalent de 924 heures dans la même structure d'accueil.***
- ***La gratification est applicable et obligatoire au-delà du 44^{ème} jour de stage (soit plus de 308 heures) consécutif ou non.***
Elle est de 4,05€/h net minimum depuis le 1^{er} janvier 2023

PLUS D'INFOS SUR NOTRE PAGE R'PROS : [HTTPS://DROIT.UNIV-LILLE.FR/RELATIONS-PRO-STAGES/STAGES](https://droit.univ-lille.fr/relations-pro-stages/stages)

UNE FOIRE.AUX.QUESTIONS EST A TA DISPOSITION

Service R-Pros

Tel : 03 20 90 77 05

Mail : stages-facultesjps@univ-lille.fr

Bâtiment C / 2^{ème} étage/ Bureau C2.11

Suivez-nous sur LinkedIn : Service R'Pros

Suivez-nous sur Instagram : R.ProFSJPS